

**31010 - Santé**

**Proposition d'attribution de subventions  
à l'association Médecins du monde  
et à l'Union départementale pour le  
don du sang au titre de l'année 2018**

**Rapport n° CP/2018/382**

**Service gestionnaire :**

I3 - Service des actions de prévention sanitaire

**Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer des subventions à l'association Médecins du monde et à l'Union départementale pour le don du sang pour un montant total de 9 872,00 € au titre de l'exercice 2018.

**1. PREAMBULE**

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer des subventions en faveur d'associations figurant dans le tableau joint en annexe.

Le besoin en approvisionnement de sang et les problématiques sanitaires touchant les personnes en situation de précarité et en grandes difficultés d'accès aux soins concernent l'ensemble de la population du Bas-Rhin.

Il est rappelé que l'attribution des présentes subventions se fonde sur :

- l'article L 1111-9 du code général des collectivités territoriales relatif à l'exercice des compétences des collectivités,
- la loi n° 86-17 du 6 janvier 1986 relative au transfert de compétence en matière d'aide sociale et de santé.

**2. LA PREVENTION, LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE ET LES DIFFICULTES D'ACCES AUX SOINS – MEDECINS DU MONDE**

**2.1. Présentation de l'association**

Médecins du monde est une organisation non gouvernementale (ONG) de solidarité internationale dont l'action repose sur l'engagement de bénévoles. Son financement s'appuie sur les subventions et la générosité du public.

L'ensemble des actions déployées par Médecins du monde et sa connaissance du terrain font de cette association un partenaire indispensable du Département depuis 2004 dans le domaine de la santé-précarité, de la prévention de la tuberculose, de la prévention maternelle et infantile.

L'association constitue souvent le seul lien avec des populations marginalisées qui sont particulièrement exposées aux conséquences délétères de leurs pathologies.

**2.2. Objectifs**

L'association a pour objectifs de faciliter et d'améliorer l'accès à la prévention, aux soins et aux droits des personnes en situation de précarité et d'exclusion.

### **2.3. Les missions mobiles de soins de proximité**

Dans le Bas-Rhin, l'activité de l'association se décline selon un dispositif appelé "missions mobiles de soins de proximité" qui regroupe les maraudes, la clinique mobile et l'éducation à la santé-médiation en santé –réduction des risques :

L'équipe des missions mobiles intervient sur les lieux de vie des personnes dans la rue, dans les bidonvilles, dans les espaces de stabilisations existants et dans les foyers.

70 bénévoles assurent les missions médicales et non médicales de la mission mobile. Deux salariés : une assistante de service social et une coordinatrice de programme appuient directement ce dispositif. Le coordinateur régional et l'assistante de délégation viennent également en appui.

#### **2.3.1. Les maraudes**

Chaque maraude est constituée d'une équipe de 4 bénévoles comprenant du personnel médical, des intervenants sociaux/accueillants et un chauffeur. Ces sorties sont effectuées à bord d'un véhicule aménagé pour accueillir des consultations médico-sociales et équipé d'une trousse médicale, de matériel de soins et de petite urgence, ainsi que de quelques denrées alimentaires.

En 2017, plus de 4 714 contacts ont été établis avec des personnes à la rue lors de 89 sorties sur Strasbourg. Le public rencontré lors de ces maraudes est majoritairement masculin.

#### **2.3.2. La clinique mobile**

Les équipes se déplacent à bord d'un camping-car aménagé pour des consultations médicales, pour aider les personnes les plus en marge qui ne sont pas forcément vues lors des maraudes à se réinsérer dans un parcours de soins et pour améliorer leur orientation vers les dispositifs de droit commun et l'accès à la prévention. Chaque sortie nécessite la mobilisation d'au moins quatre bénévoles : un médecin, une infirmière, un chauffeur et un accueillant/interprète.

D'avril à décembre 2017, dans l'agglomération de Strasbourg, 335 consultations médicales ont été réalisées. Ces interventions ont été complétées par une présence sur le campement des Remparts à Strasbourg (210 consultations) durant la période estivale et jusqu'à son démantèlement en octobre.

#### **2.3.3. L'éducation à la santé - médiation en santé - réduction des risques**

Des séances d'éducation à la santé et de prévention sont organisées auprès de structures partenaires ainsi que sur les espaces temporaires d'insertion (Espace 16, Espace Hoche, Horizon-Amitié, Espace Joséphine Baker, la Croix Rouge française...). Ces séances visent avant tout à amorcer un accompagnement personnalisé en matière d'éducation à la santé et d'hygiène.

Dans le cadre de la réduction des risques, des messages de prévention du VIH et des hépatites sont adaptés aux populations reçues pour faciliter leur accès au dépistage et à une prise en charge précoce.

En 2017, des interventions ont débutées auprès de la population rom et des gens du voyage des aires d'accueil de la rue de Dunkerque à Strasbourg et de Schiltigheim. Cette population présente des problèmes de santé spécifiques et témoigne de besoins multiples en termes de santé et de prévention (hygiène bucco-dentaire, maladies liées à l'alimentation, contraception).

En plus des actions conduites sur le terrain, les personnes ayant besoin de bilans complémentaires et/ou de prise en charge spécialisée sont orientées vers la PMI, le centre de vaccination de la Ville de Strasbourg et vers les centres de dépistage (tuberculose, IST).

Médecin du monde organise également, si nécessaire, les accompagnements physiques auprès des structures de droits commun (Aide Médicale de l'Etat) pour faciliter l'accès aux soins (consultations médicales de généraliste ou de spécialiste).

En 2017, dans le Bas-Rhin, 181 personnes ont été orientées pour des consultations médicales ou des ouvertures de droits.

#### **2.4. Le Centre d'accueil, de soins et d'orientation (CASO)**

Situé à Strasbourg, le centre accueille toute personne en situation de précarité et en difficultés d'accès aux soins et aux droits. Il propose des accueils avec entretien, des consultations médicales, un accompagnement médico-social et psychiatrique, des actions de prévention et de dépistage et l'orientation des personnes dans leur parcours de soins et de prise en charge.

L'équipe du CASO est composée de 79 bénévoles, dont 20 accueillants, 16 infirmières, 16 médecins généralistes, 3 podologues, 1 dermatologue, 1 gynécologue, 8 dentistes et 7 assistantes dentaires, 4 psychologues et 3 pharmaciens.

Cette équipe est soutenue par 3 salariés, dont 1 coordinateur régional, 1 assistante de service sociale, et 1 assistante de délégation.

En 2017, le CASO de Strasbourg a accueilli 1 191 patients dont 886 nouveaux. Il y a eu 6 789 consultations, dont 996 consultations sociales, 1 669 consultations infirmières et 1 755 consultations médicales.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention à l'antenne de Strasbourg de l'association Médecins du monde à hauteur de 5 000,00 € pour le CASO et de 1 680,00 € pour les missions mobiles de soins de proximité, soit un total de 6 680,00 € pour l'année 2018.

### **3. LE DON DU SANG – UD 67**

L'Union départementale des donneurs de sang (UD 67) est soutenue depuis 2004 par le Département, pour sa mission identifiée comme une priorité de santé publique.

L'UD 67 fédère 125 associations et amicales de don du sang bénévoles sur l'ensemble du département du Bas-Rhin, coordonne leurs stratégies et organise la promotion du don du sang bénévole (documentation, congrès, manifestations).

L'ensemble de ces activités permet à l'UD 67 de satisfaire les besoins croissants en sang et ses dérivés, et contribue activement à maintenir l'objectif d'autosuffisance au niveau départemental.

En 2017, il y a eu 40 169 donneurs de sang. Sur les 90 643 dons totalisés, il y a eu 18 576 dons de plasma et 68 554 dons de "sang total" prélevés lors des collectes mobiles.

L'UD 67 organise annuellement un congrès à l'occasion duquel se déroule "le Parcours de la Vie" qui établit un lien symbolique entre le lieu du congrès de l'année précédente et l'année en cours. Ainsi, les 14 et 15 avril 2018, des centres d'animations pour le don du sang ont eu lieu à Kilstett et Dossenheim sur Zinsel.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention à l'Union départementale pour le don du sang bénévole du Bas-Rhin à hauteur de 3 192,00 € pour l'année 2018.

La Commission thématique emploi, insertion et logement a émis un avis favorable à ces propositions le 29 octobre 2018.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15227	65-6574-42	13 000,00 €	13 000,00 €	9 872,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président décide d'attribuer des subventions à deux associations, pour un montant total de 9 872,00 € au titre de l'exercice 2018, réparti comme suit :*

*- 6 680,00 € à l'antenne de Strasbourg de l'Association Médecins du monde, au titre de la prévention médico-sociale ;*

*- 3 192,00 € à l'Union départementale pour le don du sang bénévole en Alsace.*

Strasbourg, le 02/11/18

Le Président,



Frédéric BIERRY